



Commune  
FROLOIS

# CR réunion du Conseil Municipal du 08 09 2011

Secrétaire de séance : HARDEL James

## Membres du conseil municipal :

NOM	PRENOM	Présents	Excusés	Procurations
COLIN	Claude	✓		
BOEGLIN	Stéphane	✓		
CANALS	Martin	✓		
CLAUDEL	Solange	✓		
DUEZ	Catherine			Procuration donnée à C. PONSOT
DUMAS	Patrick			Procuration donnée à C. COLIN
EUSTACHE	Marie-Hélène			Procuration donnée à J. HARDEL
FERRY	Gérard			Procuration donnée à S. BOEGLIN
HARDEL	James	✓		
LARDIN	Dominique			Procuration donnée à M. URION
PONSOT	Christelle	✓		
POTIER	Thierry			
TILLARD	Olivier	✓		
URION	Michel	✓		
WITZ	Nicole			

## ORDRE DU JOUR :

1. Ouverture poste adjoint technique
2. DCM acceptation chèque parts sociales
3. Droits de préemption sur immeuble
4. Questions diverses

## DEROULEMENT DE LA SEANCE :

### 1. CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 2<sup>ème</sup> CLASSE ET SUPPRESSION D'UN POSTE D'ADJOINT TECHNIQUE DE 1<sup>ère</sup> CLASSE

Le Maire expose au Conseil Municipal, que l'adjoint technique 1<sup>ère</sup> classe a demandé sa mutation pour la commune de XIROCOURT et qu'il y a lieu de la remplacer.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré à l'unanimité,

- **DECIDE** de créer un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à compter du 12 septembre 2011.
- **DECIDE** de supprimer le poste d'adjoint technique de 1<sup>ère</sup> classe à compter du 11 septembre 2011.
- **FIXE** la durée hebdomadaire de travail à 35 heures par semaine.

- **CHARGE** Monsieur le Maire de nommer Monsieur FEY Laurent à compter du 12 septembre 2011.

Les crédits nécessaires à cet emploi sont inscrits au budget primitif 2011.

## 2. ACCEPTATION DES INTERETS DE PARTS SOCIALES

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que la Caisse d'Epargne vient de procéder au paiement des intérêts de parts sociales de notre compte titres n° 37001235434 détenu par cet établissement.

. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents :

- **ACCEPTTE** les intérêts de parts sociales d'un montant de 1,26 €

## 3. DROIT DE PREEMTION

Le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, qu'un compromis de vente a été signé pour le bâtiment cadastré AK 198 et qu'il y a lieu de renoncer au droit de préemption.

Par conséquent, l'emplacement réservé n°4 sera retiré du P.L.U en cours de réalisation. Cet emplacement avait pour objet la création d'un stationnement communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents :

- **RENONCE** au droit de préemption sur le bâtiment cadastré AK 198.

## 4. TRANSFERT DE CREDITS

Le Maire expose au Conseil Municipal que la Trésorerie de Neuves-Maisons a rejeté les mandats de l'entreprise CHIARAVALLI, suite à une erreur d'imputation des travaux lors de l'élaboration du budget. Afin de mandater ces factures, il y a lieu de procéder à un transfert de crédits du compte 2151 (opération 26) au compte 2315, pour un montant de 63 300,00 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité de ses membres présents :

- **ACCEPTTE** le transfert de crédits du compte 2151 (opération 26) au compte 2315 (opération26).

## 5. QUESTIONS DIVERSES

**M. COLIN** lève la séance.